

N.04

Le Val & VOUS

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU

facebook
interface
Technologies
Interactivité
communication
CCVM numérique
dématisation site
internet
billetterie électronique
Proximité
Services
digital
smart city
mobile

ÉCONOMIE

Les entreprises de la CCVM présentes à l'exposition universelle de Dubaï.

NUMÉRIQUE

Refonte du site internet, page Facebook, et conseiller numérique à France Services, **LA CCVM MISE SUR LE NUMÉRIQUE**



INTERVIEW

Entretien avec Dani Royer, directeur de l'entreprise Pequignet





Mesdames, Messieurs,
Chers Habitants du Val de Morteau,

J'ai le plaisir de vous présenter cette quatrième édition du bulletin trimestriel de la Communauté de Communes du Val de Morteau (CCVM). Vous êtes nombreux à nous témoigner votre satisfaction de lire les actions entreprises sur notre territoire.

Dans ce nouveau numéro, nous vous retraçons les initiatives numériques de la Communauté de Communes. Avec le futur nouveau site Internet, les réseaux sociaux, l'accompagnement de la population avec l'Espace France Services, la dématérialisation des permis de construire, la Communauté de Communes fait évoluer ses outils pour répondre aux attentes de la population.

En ce début d'année, avec les Maires de la CCVM et l'État, nous avons signé notre Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE). Cette contractualisation définit les projets structurants du mandat en matières environnementale, économique et de cohésion territoriale. Ce travail, réalisé en collégialité avec les 8 communes du Val de Morteau, nous donne un cap cohérent et ambitieux pour les années à venir.

L'activité économique est très soutenue. Nos entreprises font valoir leurs savoir-faire au-delà de notre territoire : l'entreprise Simonin et le primeur Jacoulot présents à l'exposition universelle de Dubaï ; le magnifique développement de l'entreprise Pequignet, dont vous retrouverez le portrait de son Directeur Général Dany Royer. La collectivité est aux côtés de ses entreprises, dans leur développement, leur recrutement et leur promotion.

Enfin, la Communauté de Communes du Val de Morteau est engagée pleinement sur la santé. En cette période post-Covid (on l'espère tous !), nous travaillons activement au développement de l'offre de santé territoriale. Notre principale préoccupation est de permettre à chaque habitant du Val de Morteau de pouvoir accéder à un médecin généraliste ou à un spécialiste. À cet effet, je vous informe de l'ouverture prochaine d'un cabinet éphémère, lieu d'accueil de médecins remplaçants et de jeunes retraités pour soutenir nos médecins actuels du Val de Morteau.

Mesdames, Messieurs, chers Habitants du Val de Morteau,
je vous souhaite une excellente lecture. ■

Cédric BÔLE
*Président de la Communauté
de Communes du Val de Morteau.*

Bien Cordialement

Contrat de Relance et de Transition Écologique

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique est un engagement fort entre la Communauté de Communes du Val de Morteau et l'État, pour un partenariat sur les actions du mandat à venir.

Le CRTE du Val de Morteau a été signé le 25 janvier 2022 en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Pontarlier et des Maires de la CCVM. Retrouvez les grandes actions dans le tableau ci-dessous :



Serge Delrieu,
Sous-Préfet, le Président
et les Maires de la CCVM



Récapitulatif des actions

Contrat Territorial de Relance et de Transition Écologique du Val de Morteau

Transition écologique volontariste

1	Finalisation plan d'actions PCAET
2	Structurer une station touristique 4 saisons
3	Mettre en valeur et protéger les sites naturels d'exception
4	Engager une démarche de plan local d'urbanisme intercommunal
5	Rénovation énergétique des bâtiments publics
6	Développement des réseaux de chaleur
7	Rénovation éclairage public, lutte nuisances lumineuses
8	Engagement d'une OPAH
9	Création d'un réseau de voies de mobilité douces
10	Gare routière - création plate-forme multimodale
11	Aménagements et sécurisation de voiries
12	Nouvelle déchèterie/recyclerie (pôle réemploi)
13	Collecte biodéchets et passage en C0,5
14	Protection de la ressource en eau
15	Rénovation station épuration Villers-le Lac
16	Restauration marais de la Tanche

Développement économique durable

17	Rénovation friche industrielle Plastivaloire (Bourbon)
18	Rénovation friches économiques en zone urbaine
19	Création espaces coworking/tiers-lieux en réseau

Développement de l'attractivité du territoire et cohésion sociale

20	Réhabilitation chevet de l'Eglise - quartier Glapiney
21	Réhabilitation Rives du Doubs
22	Etude commerce de centre ville
23	Dématérialisation services publics développement numérique
24	Equipements scolaires et petite enfance
25	Equipements sportifs, aires de jeux, espaces de loisirs
26	Développer les hébergements touristiques
27	Cité des Horlogers

Dani Royer, Directeur de l'entreprise Pequignet

Bonjour Monsieur Royer, pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Originaire de Reims, je suis arrivé dans le Doubs pour mes études en école d'ingénieur à Besançon (ENSM). Durant ce cursus, j'ai eu l'opportunité de réaliser des stages dans le groupe Richemont en Suisse. C'est à ce moment-là que j'ai découvert les métiers de l'horlogerie et décroché un premier poste dans cette même entreprise en 2002 en tant que concepteur Recherche et Développement puis responsable qualité d'un site industriel.

Je suis arrivé au sein du bureau étude de Pequignet début 2014 afin de renforcer l'équipe Recherche et Développement pour la mise au point du Calibre Royal. L'idée était d'améliorer le fonctionnement du mécanisme et cadrer toutes les étapes de production.

Il y avait donc un challenge à venir chez Pequignet ?

En effet, il y avait un challenge plutôt intéressant, plusieurs points me motivaient. La dimension technique avec ce nouveau produit manufacture représentant une prouesse de qualité. Et puis, j'avais aussi en tête la dimension « patriotique », convaincu que nous sommes



aussi capables en France de réaliser de belles choses dans le domaine de l'horlogerie. D'ailleurs, Pequignet est la seule manufacture horlogère à conceptualiser ses mécanismes de montres.

Votre arrivée a été très vite bousculée ?

Oui, au bout de quelques années l'entreprise a connu des difficultés avec le désengagement financier de l'actionnaire majoritaire. C'est en 2017 que nous avons eu l'opportunité de pouvoir reprendre la société, avec trois autres cadres de l'entreprise.

Nous avons alors une stratégie différente, une volonté de recentrer les gammes produits sur « l'ADN » de la marque Pequignet. Nous sommes repartis avec seize personnes au sein de l'entreprise. Nous voulions alors internaliser un maximum (sertissage, emboitage...). Nous avons travaillé avec deux objectifs : survivre et sécuriser en posant les bases, en redonnant confiance au réseau de distribution, aux fournisseurs.

Et alors 5 ans après ?

Et bien cela a porté ses fruits puisqu'en 2021 nous étions en forte croissance en comparaison avec 2019. Nous sommes aujourd'hui une équipe de vingt salariés, soit quatre personnes de plus qu'il y a 5 ans. Notre stratégie évolue, nous avons beaucoup de projets en perspective. Tout d'abord le maintien de la gamme « Horloger Créateur », gamme historique d'Emile Pequignet (mouvements suisses et assemblage en interne) et puis le développement de la gamme « Manufacture Royale » avec nos propres mécanismes d'horlogerie. Aussi, depuis le début, nous avons la volonté d'avoir des activités annexes permettant de compenser les mois creux de ventes de montres. Nous avons alors développé le volet « sous-traitance horlogère » : emboitage, Recherche et Développement et à long terme l'objectif de pouvoir livrer des mécanismes à d'autres marques. Nous avons d'ailleurs eu nos premières com-





mandes en ce sens pour la fin d'année 2022, c'est donc plutôt encourageant. Nous souhaitons devenir un partenaire industriel pour d'autres entités. L'entreprise n'affiche pas des ambitions démesurées. Nous stabilisons notre activité et continuons le développement.

Parlez-nous de votre implantation sur le Val de Morteau, qu'est-ce qui vous a convaincu à rester ici ?

Nous étions une équipe, habitant tous dans un rayon de 15-20 km. Nous voulions pouvoir bénéficier des compétences de tous. Et puis, l'entreprise est historiquement née dans ce bâtiment, nous voulions vraiment continuer l'histoire Pequignet telle qu'elle était écrite.

Vous avez également de nombreux sous-traitants locaux ?

Oui, 72 % de nos composants proviennent de France, dans un rayon de 50 km. Les 28 % restant proviennent de Suisse, dans un rayon similaire. Cela veut dire que l'emplacement à Morteau a toute sa légitimité.

Quels sont, selon vous, les points forts de notre territoire ?

Ici, il y a un très gros bassin d'emploi par le biais de la Suisse. Cela est un atout pour pouvoir recruter des gens compétents et formés. La difficulté est bien sûr celle d'être ensuite concurrent face aux salaires suisses. Nous présentons alors nos atouts : 35h hebdomadaires, horaires flexibles, temps de trajet domicile/travail réduit, transparence vis-à-vis du personnel sur la "santé" de l'entreprise, implication des salariés dans les projets de l'entreprise, postes polyvalents, équipe à taille humaine... Cela fonctionne plutôt bien puisque nous connaissons très peu de turn-over.

Accueillez-vous des stagiaires en formation au Lycée Edgar Faure ?

Oui, nous avons toujours un apprenti BMA au sein de l'entreprise qui reste deux années. La dernière apprentie a d'ailleurs été embauchée. Maintenant que l'on a une équipe plus étoffée, nous allons essayer d'accueillir deux apprentis simultanément.

Dernièrement, l'entreprise a été sélectionnée pour la Grande exposition du Fabriqué France à l'Elysée, avez-vous eu des retombées positives ?

Plusieurs événements ces derniers mois ont en effet permis de faire parler la marque Pequignet. L'exposition à l'Elysée durant l'été 2021 mais aussi le trophée PME RMC que nous avons remporté fin 2020 dans la catégorie artisanat. Sans oublier notre partenariat depuis plusieurs années maintenant avec le comité Miss Franche-Comté.

D'autres projets ?

Oui, nous projetons de participer à l'édition 2022 du salon EPHJ (Environnement Professionnel Horlogerie Joaillerie) pour présenter notre mouvement.

On définit actuellement une politique de développement sur plusieurs années grâce au groupe ENOWE que nous avons intégré à la fin de l'année 2021. Ce groupe privé va nous accompagner dans le développement du savoir-faire d'excellence français. ■

Nos entreprises s'exportent

Le Val de Morteau est bien représenté à l'exposition universelle de Dubaï, qui se tient depuis le 1er octobre 2021 et jusqu'au 31 mars 2022.

L'entreprise Simonin de Montlebon, qui avait déjà construit le Pavillon France à l'exposition de Milan en 2015, a réalisé la façade du Pavillon Canadien, une véritable dentelle de bois. Clotilde Jacoulot, meilleur ouvrier de France, y a passé 4 journées intenses pour promouvoir les fruits et légumes de France. Aux côtés du chef primeur Charles Soussin, elle a ainsi expliqué comment choisir les fruits et légumes sur un étal et proposé des recettes à partir de fruits et de légumes dont les



pommes de terre, animations ayant beaucoup de succès pour promouvoir les produits français.

Enfin la boutique du Pavillon France, imaginée sur 120 m² comme une balade en ville, a été confiée à la réunion des musées nationaux - Grand Palais (Rmn-Grand Palais). Les visiteurs peuvent y retrouver une large sélection d'objets du quotidien emblématiques du savoir-faire de marques et de créateurs français, dont les créations de l'entreprise Tout Simplement installée à Morteau qui fournit aux nombreux sites touristiques et musées français de jolis souvenirs en métal découpé : marque-pages, porte-photo... ■



Appel à Projets Initiatives Territoriales

La CCVM a déposé un dossier en juin 2021 en réponse à l'appel à projets :

Initiatives Territoriales – Innovations - Expérimentations pour le développement des compétences des actifs en recherche d'emploi sur les territoires.

En partenariat avec le Département, la Mission Locale, Pôle Emploi, Cap

Emploi, SoliHa et Roues de Secours, différentes actions concrètes ont été proposées avec pour objectifs de :

- Créer des liens entre demandeurs d'emploi et recruteurs à travers diverses actions innovantes
- Valoriser les métiers et les filières qui rencontrent des difficultés de recrutement
- Favoriser le retour à l'emploi en levant les freins liés à la mobilité

et au logement.

La CCVM est lauréate et les actions pourront être subventionnées à hauteur de 80 %.

La mise en œuvre a déjà commencé avec la réalisation de vidéos pour les entreprises et l'organisation de permanences à l'Espace France Services pour les propriétaires avec soliHa. ■

Visites d'entreprises

Cédric Bôle, président de la CCVM, accompagné de Christelle Vuillemin et de Pierre Vaufrey en charge de l'économie, ont pu se rendre dans différentes structures avant les fêtes. Les visites sont variées : à Derrière le Mont à la scierie Faivre ou chez Sauge, où l'on perpétue le travail du bois, ou encore à Morteau auprès de l'entreprise « Les Mots Doux », qui continue de progresser en distribuant dans toute la France ses bracelets codés en morse, créés et assemblés dans le Val de Morteau. ■



© Les Mots doux



Bilan du Pacte Régional avec les Territoires

Le dépôt de dossiers de demande de subvention au Pacte Régional avec les Territoires (fonds régional et intercommunal) est clôturé depuis le 31/12/2021. Pour rappel, ce pacte a été mis en place en septembre 2020 en partenariat entre la Région BFC et la CCVM, à hauteur de 80 000 chacune environ, pour aider les petites structures (moins de 10 salariés) en sortie de crise sanitaire.

Sur notre territoire, les 34 dossiers déposés qui ont été instruits favorablement par la CCVM représentent un montant global de subvention votées de 80 711,14 €, dont 57 983,91 € d'ores et déjà versés sur présentation des factures acquittées, permettant aux entreprises concernées d'engager pour 514 659 € d'investissement : travaux, rénovation de locaux, achats de



machines ou véhicules, etc... En complément, la Région a réparti pour près de 45 000 € de subvention

de fonctionnement, aide à la trésorerie en particulier, sur le territoire. ■

Ouverture d'un cabinet médical éphémère

Suite aux départs à la retraite de plusieurs médecins généralistes du territoire, et dans l'attente de nouvelles installations pérennes dans les années à venir, un projet expérimental d'implantation d'un cabinet médical éphémère est en cours de mise en place, co-porté par la Ville de Morneau, la Communauté de Communes du Val de Morneau, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, l'Agence Régionale de Santé, la Fédération des Maisons de Santé et de l'Exercice Coordonné, le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins et l'Union Régionale des Professionnels de Santé médecins.

Le cabinet éphémère, installé au 4 rue de la Louhière à Morneau, ouvrira au 1^{er} avril prochain pour une durée de deux ans, avec une occupation du cabinet médical 5 jours sur 7.

Les médecins attachés à ce cabinet pourront être :

- Médecins retraités non actifs depuis moins de 3 ans,
- Médecins retraités encore actifs,
- Médecins en exercice exerçant hors d'une zone dite de « désertification médicale »

- Médecins en instance de thèse sous statut d'adjoint.

Ce cabinet éphémère sera ouvert aux patients sans médecin traitant, ou sans possibilité de bénéficier d'un rendez-vous dans les meilleurs délais



auprès de leur médecin traitant. Les patients seront tous reçus sur rendez-vous via une plateforme téléphonique. ■

Signature de la convention territoriale globale – CAF / CCVM

Lundi 20 décembre a eu lieu en mairie de Morteau la signature de la convention territoriale globale (CTG) entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Communauté de Communes du Val de Morteau, en présence de Caroline Debouvry, Présidente de la CAF du Doubs, de Lionel Koenig, Directeur de la CAF du Doubs, de Christelle Charniguet, conseillère territoriale de la CAF du Doubs, de Cédric Bôle, Président de la Communauté de Communes, des Maires des communes membres de la CCVM et des principaux partenaires.



Sur la base du diagnostic réalisé en 2021 avec les acteurs locaux et notamment le Centre social, la CGT fixe le projet du territoire en matière de petite enfance pour le maintien et le développement des services aux familles.

TROIS AXES ONT AINSI ÉTÉ DÉFINIS :

Axe 1 : Accompagner le développement de nouveaux accueils du jeune enfant

- Développer la garde à domicile
- Soutenir et promouvoir le métier

d'assistant maternel

- Soutenir les projets de création de maison d'assistant maternel

Axe 2 : Favoriser la coordination entre établissements d'accueil du jeune enfant

- Créer et dynamiser un collectif petite enfance
- Organiser des permanences entre établissements d'accueil du jeune enfant pour assurer une continuité de service aux familles
- Mutualiser les ressources des établissements d'accueil du jeune enfant

Axe 3 : Développer le soutien à la parentalité

- Pérenniser et développer les dispositifs de soutien à la parentalité du territoire
- Créer une halte-garderie mobile
- Favoriser les rencontres entre parents

A travers cette convention, signée pour une durée de 5 ans, la CAF et la CCVM s'engagent à mobiliser des moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation de ces objectifs. Un comité de pilotage sera mis en place pour le suivi des actions et leur évaluation. ■

Les biodéchets et les composteurs collectifs

Les biodéchets représentent un tiers des poubelles résiduelles des Français, biodéchets qui sont constitués :

- des déchets verts, issus de l'entretien d'espaces verts
- des déchets alimentaires, regroupant les déchets de cuisine et de table et les déchets issus de l'industrie agroalimentaire.

Actuellement, ces biodéchets sont acheminés avec les ordures ménagères vers l'unité de valorisation énergétique de Pontarlier pour y être incinérés. Constituée majoritairement d'eau, la matière organique est peu encline à brûler et pourrait très facilement être valorisée autrement, via un retour à la terre. Compostée, elle se transforme



en effet en ressource pour le sol et constitue une alternative naturelle aux engrais chimiques.

La Communauté de Communes du Val de Morteau avec le soutien de Préval a déjà lancé des actions en faveur de la réduction de la part des biodéchets dans les ordures ménagères : vente de composteurs depuis 2010, développement du compostage en pied d'immeubles et récemment participation à une opération pilote de compostage collectif à Morteau, dont le succès a permis la validation de l'installation de trois nouvelles placettes de compostage à Morteau et d'un chalet de compostage collectif à Montlebon et aux Gras dès le printemps 2022.

Par ailleurs, la loi AGECE (anti-gaspillage et économie circulaire) de février 2020 prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets avant le 31 décembre 2023. Afin de définir le scénario le plus adapté au territoire et ses habitants, le syndicat mixte Préval Haut-Doubs et ses 8 collectivités adhérentes dont la CCVM ont initié une étude préalable afin de déterminer le scénario de traitement à la source qui sera le plus approprié pour chacun des territoires.

Les enjeux de cette étude sont multiples :

- Respect des contraintes réglementaires
- Amélioration de la performance et de la valorisation des biodéchets
- Nouvel équilibre économique du service à trouver pour une maîtrise de l'évolution des coûts de collecte et de traitement des déchets.

Une enquête a ainsi été réalisée auprès des ménages et des professionnels pour connaître leurs pratiques et leurs besoins. Parallèlement, une identification fine du contenu des ordures ménagères du territoire a permis de quantifier et qualifier la nature de nos déchets, en particulier nos biodéchets. Les résultats de cette étude seront disponibles courant 2022, pour une mise en œuvre en 2023.

Si vous êtes intéressés par le compostage de vos biodéchets, et plus particulièrement si vous habitez sur une des 3 communes expérimentatrices (Morteau, Montlebon, Les Gras), n'hésitez pas à contacter PREVAL par mail à info.morteau.russey@preval.fr ■

LA FACTURE DÉCHETS

La redevance incitative permet de financer l'ensemble du service public Déchets, c'est-à-dire :



Ordures ménagères :

- collecte des bacs
- transfert des déchets dans un semi-remorque
- valorisation énergétique à Pontarlier



Emballages et papiers :

- collecte des bacs
- transfert des déchets dans un semi-remorque
- tri et mise en balles à Pontarlier
- expédition vers les filières de recyclage



Services administratifs :

- livraison et maintenance des bacs, gestion des changements d'adresse, service usagers, facturation...



Verre / Textiles :

- collecte des bornes
- valorisation des matériaux



Sensibilisation :

- mise en place d'actions de réduction des déchets (compostage, couches lavables...), conseils sur le tri, animations...



Déchèterie des Fins :

- exploitation de la déchèterie
- expédition des déchets et valorisation

Comment payer ma facture ?

► par internet sur www.tpl.budget.gouv.fr

► par prélèvement automatique avec le mandat de prélèvement disponible sur www.cc-valdemorteau.fr

► par virement bancaire (RIB indiqué sur la facture)

► par TIP en envoyant le talon de la facture signé, avec un RIB, à l'adresse indiquée

► dans les bureaux de tabac agréés, en espèces ou par carte bancaire, grâce au QR code présent sur la facture

► par chèque à l'adresse indiquée sur le talon

Bourse aux matériaux

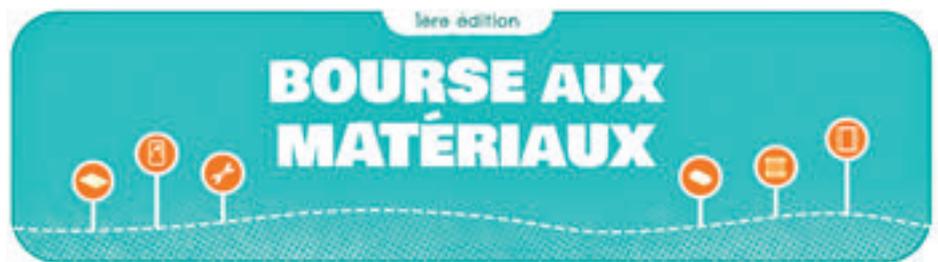
Dans le cadre de la collaboration autour du Programme Synergies Inter-Entreprises, la CCVM et ses différents partenaires préparent pour les 17 et 18 juin prochains la première bourse aux matériaux sur le territoire.

La bourse aux matériaux est un événement qui permet aux activités du bâtiment (installateurs d'éléments, négociants et commerces de matériaux/outillage, menuisiers, plombiers, etc.) de proposer des stands éphémères dans leurs locaux pour remettre à la vente des articles qui ne peuvent plus être utilisés dans le cadre de leur activité (lots entamés, micro-gisements divers, articles d'exposition, anciennes séries, retours de chantiers, etc.). Si ces articles sont hors d'usage pour les professionnels, ils peuvent être particulièrement intéressants pour les particuliers dans le cadre de leurs projets d'aménagement, de rénovation, de bricolage, voire de surcyclage. Ainsi pendant le temps

de l'événement, ces articles sont mis à l'honneur et un lien est fait entre le grand public et les entreprises locales du bâtiment.

En 2021, une première édition de la bourse aux matériaux a été mise en place sur la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs (CCPHD) sur les communes d'Étalans et de Valdahon, avec un

bilan d'environ 400 visites et 300 matériaux remis en vente et donc détournés des déchèteries. En 2022, le concept est repris par d'autres territoires, dont la CCVM, Lons Agglomération ou le Territoire de Belfort. Une campagne de communication sera prochainement engagée pour faire connaître l'événement auprès des habitants, et un site internet dédié créé avec une cartographie des différents « points de vente » avec catalogue en ligne des matériaux vendus dans chacun de ceux-ci. ■



Sécurisation de la gendarmerie



Afin de respecter les normes en matière de sûreté des terrains militaires, la CCVM, propriétaire des bâtiments, a engagé des travaux de sécurisation sur le site de la gendarmerie de Morteau.

Les travaux consistent :

- À implanter, sur le périmètre du terrain, une clôture d'une hauteur de 2 mètres,
- À mettre en place une gestion des accès pour accéder aux locaux de service et aux bâtiments des familles (portails),
- À installer des caméras pour visualiser les entrées et sorties de l'ensemble du site,
- À sécuriser les locaux de service situés au rez-de-chaussée.

Le montant des travaux s'élève à 95 000 HT. Les travaux sont subventionnés à hauteur de 30% par l'Etat et par une revalorisation du loyer annuel versé par le Groupement de gendarmerie du Doubs. ■

Le 7 décembre 2021, France Services Morteau fêtait son premier anniversaire

L'occasion de faire un premier bilan avec ses partenaires nationaux et locaux.

Aussi, en une année, les 3 agents d'accueil et d'accompagnement, secondés par le conseiller numérique recruté au cours de l'été, ont réalisé près de 12 000 démarches administratives, soit une moyenne de 50 démarches / jour. On note une augmentation des

démarches sur le dernier trimestre avec une moyenne de 75 démarches quotidiennes.

La moitié de ces démarches concerne le dépôt ou la remise d'un titre d'identité, l'autre moitié porte sur la diffusion d'informations de premier niveau de nos partenaires et l'accompagnement aux démarches numériques.

1 000 rendez-vous partenaires ont également pu avoir lieu dans les bureaux dédiés aux permanences :

CAF, CPAM, Conciliateur de Justice, UDAF, Maison de l'Habitat, Armée de Terre...

Enfin, dès son ouverture, par son volume de démarches, France Services Morteau s'est placée dans le classement des 15 premiers Espaces au niveau national, sachant que près de 1 800 France Services sont déployés sur le territoire.

L'objectif 2022 est l'habilitation Aidants Connect. Ce dispositif permettra aux agents de réaliser à votre place des démarches administratives en toute sécurité. En effet, avec Aidants Connect, la signature d'un mandat par les usagers permettra aux agents France Services Morteau d'accéder à vos données même si vous n'avez pas vos mots de passe. Vos démarches seront vraiment plus simples !

Enfin, les ateliers numériques proposés par le Conseiller Numérique ont débuté en janvier à la médiathèque de Morteau et à la mairie de Villers-le-Lac. Une vingtaine de personnes sont déjà en cours de formation. Pour profiter de cette prestation financée par l'Etat, n'hésitez pas à contacter Mireille Faivre à France Services. ■



Espace France Services

4 place de la Halle

- **Lundi, mardi, mercredi** : 9h à 12h et 14h à 18h
 - **Jeudi** : 10h à 12h et 14h à 18h
 - **Vendredi** : 9h à 17h sans interruption

Tél. **03.81.68.56.96**

Mail : franceservices@morteau.org

La CCVM numérique

Le site internet actuel de la Communauté de Communes est trop ancien, il est devenu obsolète et ne répond plus aux besoins des usagers. La décision d'une refonte de ce site a été prise par les élus et un nouveau site est actuellement en construction, plus interactif, avec des menus et une arborescence simplifiés qui permettront d'accéder directement à l'information recherchée. Il permettra également de réaliser plusieurs démarches en ligne comme payer ses

factures, demander un raccordement au réseau d'assainissement, demander un changement de bac d'ordures ménagères, demander une carte pour la déchèterie, etc. Enfin, les communes membres pourront partager leurs événements dans l'agenda ainsi que la liste de leurs associations.

En complément du site internet, la page facebook de la Communauté de Communes qui a un peu plus d'un an d'existence, permet l'accès en temps réel à des informations sur l'actualité, à l'agenda des manifestations et aux projets en cours ou à venir de la collectivité.

N'hésitez pas à vous y abonner :

<https://www.facebook.com/CCValdeMorteau>



Les sites de skis du Val de Morteau, alpins et nordiques (excepté Les Combes), disposent depuis fin 2019 d'un système de billetterie informatisée. Ce nouveau système permet de disposer de statistiques précises et en temps réel, notamment sur la fréquentation. Pour le ski de fond, la vente des forfaits (séance, hebdo, saison) est également possible en ligne sur le site de l'Espace Nordique Jurassien. ■

VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MORTEAU



Depuis le 1er janvier 2022, les communes de la CCVM sont prêtes à recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et autres autorisations d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Laissez-vous guider !

● J'ai un projet de travaux...

Déclaration préalable, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Le dépôt en ligne, c'est...

-  **Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.**
-  **Un gain de temps et d'argent :** plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé
-  **Une démarche plus écologique :** grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
-  **Plus de transparence sur le traitement de vos demandes, :** grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

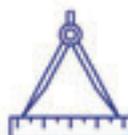
Comment faire ?

1 JE PRÉPARE MON DOSSIER

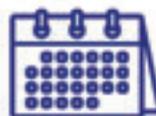
Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande en vous rapprochant de nos services, qui seront à même de vous guider à chaque étape, notamment pour :



Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux



Éditer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction

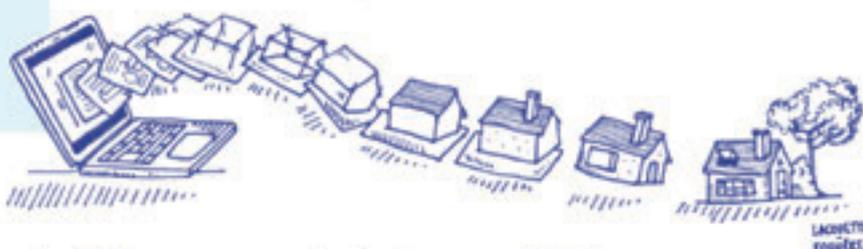


Anticiper votre calendrier de réalisation

2 JE LE DÉPOSE EN LIGNE

via le guichet unique en me connectant sur :

<https://valdemorteau.geosphere.fr/guichet-unique>



Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

TÉMOIGNAGES DES ACTEURS DU TOURISME DE LA SAISON HIVERNALE 2021-2022

DU CÔTÉ DES SITES NORDIQUES :

Maxime, responsable des sites nordiques de la CCVM :

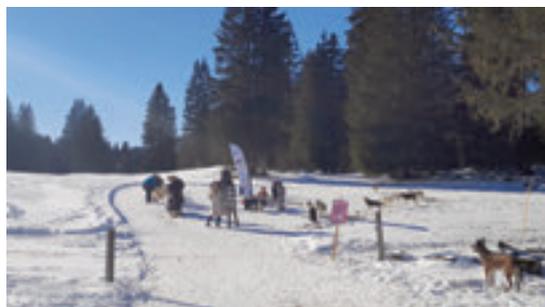
Après 50 jours d'ouverture en décembre et janvier au Gardot, nous sommes très satisfaits de ce début de saison, avec une fréquentation exceptionnelle grâce aux conditions d'enneigement

et à la météo. Raquettes, piétons, ski de fond, luge, tout le monde y trouve son compte.... La saison a été complétée par un beau programme d'animations proposé pour les vacances de février. ■



Passion nordique, activités avec les chiens de traîneaux au Gardot :

Les bénévoles de Passion Nordique ont du mal à répondre à toutes les demandes. Rien de mieux qu'une petite balade entre le Gardot et le Meix Lagor, tracté par une meute de chien. Passion Nordique, ce ne sont pas que de simples balades en traîneaux, c'est aussi redonner aux chiens une seconde vie heureuse et paisible dans nos montagnes. ■



Pierre Tichit, directeur de l'École de Ski Internationale au Gardot :

Très bon début de saison. Même avec la réouverture des domaines alpin, la clientèle nordique est toujours présente. De nombreux clients locaux font appel à nous pour perfectionner leur technique en skating.

L'école de ski est également de plus en plus sollicitée pour découvrir d'autres activités comme le biathlon, le ski de randonnée nordique et les balades en raquettes. ■



Elisa et Julien, Chapati and Tea, chalet de restauration et buvette au Gardot :



Installés depuis début janvier au Gardot dans un petit chalet, nous proposons un coin restauration avec des produits locaux et du fait maison. Nous trouvons l'endroit fabuleux et nos clients sont heureux d'être là. Que du bonheur ! ■

Philippe, location de ski Culture Vélo au Gardot :

Très bonne première partie de saison, avec une augmentation des locations de raquettes et davantage de pratiquants qui viennent d'autres régions. ■



Yvan, responsable des sites d'alpin de la CCVM :

Malgré un contexte sanitaire difficile en début d'hiver, les pistes ont pu ouvrir assez tôt dans la saison et nous avons ainsi cumulé 30 jours d'ouverture à la fin janvier au Meix Musy. Tout le travail de mise aux normes des téléskis est pleinement récompensé vu le retour des skieurs. Les différents inves-

tissements réalisés en début de saison nous ont permis de fonctionner dans de bonnes conditions. Toute l'équipe du service des pistes est heureuse de pouvoir accueillir à nouveau les skieurs de descente. ■



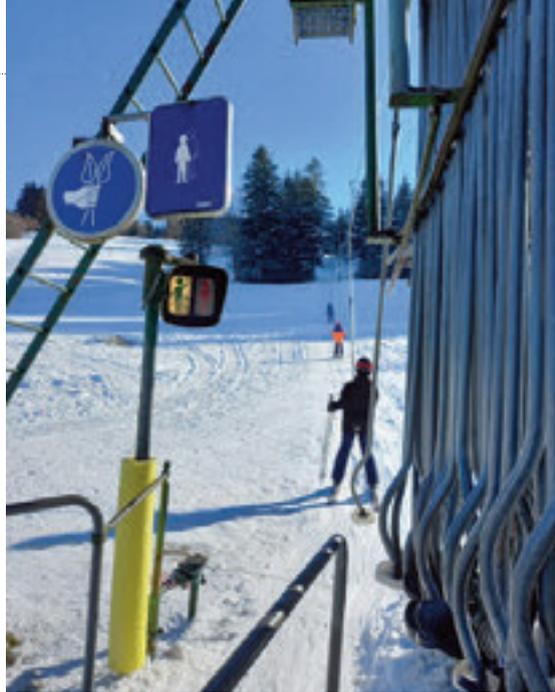
Jean-Louis et Vincent, téléski de la Bonade à Grand'Combe-Châteleu :

Une saison 2021-2022 qui a exceptionnellement bien commencé, avec une ouverture dès le 11 décembre. Une belle neige et le soleil étaient au rendez-vous pour la 1^{ère} semaine des vacances de Noël mais le redoux a fait son apparition le 24 décembre et nous a obligé à fermer pendant les fêtes. Retour de la neige le 11 janvier. Grâce au rouleau de damage acheté par la Communauté de Communes du Val de Morteau les pistes ont pu être ouvertes malgré un faible enneigement. Grâce au froid et aux journées ensoleillées la population du Val de Morteau a pu profiter de notre petite station avec au 1^{er} février 26 jours d'ouverture. Si vous ne la connaissez pas, il est temps de venir découvrir notre petite station ! Un grand merci aux fidèles skieurs de la Bonade ! ■

Xavier, dameur au site nordique des Combes :



Nous ne pouvons qu'être heureux de ce début de saison. Du soleil, du froid, de la neige en quantité suffisante nous ont permis d'ouvrir notre site une cinquantaine de jours. Nous avons accueilli des skieurs, des marcheurs et des familles du Val de Morteau, des communautés de communes voisines et même de Besançon et Montbéliard. Preuve de la reconnaissance de notre site. ■



Franciane, location de ski au Meix Musy :

Après deux années sans ski alpin, notre clientèle est heureuse de profiter à nouveau des pistes de ski de descente. Comme toujours, nous avons de nombreuses nouvelles familles avec des enfants débutants qui découvrent le site et le ski et se régalaient sur notre domaine familial. Le mois de janvier a été très agréable car ensoleillé et froid ce qui a permis un très bon entretien des pistes malgré le peu de précipitations. ■

Adrien, le Refuge du Meix Musy :

Avec une arrivée de la neige début décembre le Refuge du Musy a connu une ouverture sur les chapeaux de roues. En effet la fréquentation a été importante dès les premiers jours, et il a fallu se mettre en place dans le feu de l'action. Un bilan de début de saison plutôt très positif, on sent vraiment que les skieurs sont heureux de pouvoir trouver un lieu convivial où la simplicité règne pour se restaurer ou partager un verre. Les locaux se réjouissent déjà d'une ouverture à l'année du refuge ■



Margaux, le clos RK buvette et écurie au Chauffaud :

Nous sommes ravies des récents investissements faits sur la piste de ski du Chauffaud. C'est un réel atout pour le Clos RK que ce soit côté gîte ou côté buvette. Un fil neige pour les enfants, des pistes de ski et de luge balisées, sécurisées et parfaitement entretenues, une équipe sur place souriante et

bienveillante, un bulletin neige facile d'accès... c'est vraiment top car nous évoluons ensemble et dans le même but, rendre ce petit coin de paradis le plus attractif et agréable possible. Merci pour le bon travail déjà effectué. Nous avons hâte de continuer le développement du Chauffaud ensemble ! ■



Chloé Valentini, notre championne olympique



Chloé Valentini, médaillée olympique avec l'équipe de France de handball aux JO de Tokyo 2020 et finaliste du championnat du monde de handball qui a eu lieu en Espagne en décembre dernier, est revenue quelques jours dans le Val de Morteau auprès de sa famille pour les fêtes de fin d'année.

A cette occasion, les élus des Fins, d'où Chloé est originaire, et de Morteau, où elle a commencé à pratiquer le handball au sein du CAM-handball, ont souhaité la féliciter pour son parcours sportif.

Ils l'ont d'abord accueillie au gymnase du Lycée où elle a accordé une séance de dédicaces à ses fans puis à la salle polyvalente des Fins pour la cérémonie officielle en présence de sa famille.

Encore toutes nos félicitations à elle ! Nous lui souhaitons de décrocher encore d'incroyables médailles comme celles-ci à l'avenir ! ■



Ligne des Horlogers, signature d'une résolution

Depuis le 31 octobre dernier et après 8 mois de travaux de modernisation, la ligne Besançon - Morteau est de nouveau opérationnelle. Outre la remise en circulation des TER, la gare de Morteau profite également d'améliorations avec des équipements permettant une meilleure accessibilité.

Cet axe structurant impacte directement les territoires du Grand Besançon, les communautés de communes Loue Lison, Portes du Haut-Doubs, et l'Agglomération Urbaine du Doubs qui regroupe le Val de Morteau ainsi que les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Prenant acte que les investissements consentis (55 millions d'euros) étaient une des conditions nécessaires à la pérennisation de la ligne, les élus ont tenu à souligner un enjeu majeur : celui d'assurer une desserte suffisante et de qualité.

Ceci implique, outre l'adaptation en termes de cadences et d'horaires, la communication nécessaire afin d'informer les usagers pour conforter la fréquentation de la ligne. Il convient également d'assurer une complé-



mentarité avec les autres offres régionales et locales ainsi que l'accès à l'offre TGV.

La résolution signée par les élus, transmise aux autorités de l'Etat, de la Région BFC, du Département du Doubs, du Canton de Neuchâtel, aux présidences nationales et régionales de la SNCF a fait l'objet de l'organisation concomitante d'une conférence de presse.

Les représentants de l'Agglomération Urbaine du Doubs ont insisté sur la

nécessité d'adapter cadencement et horaires en fonction des travailleurs pendulaires.

Cette démarche devrait aboutir à la création d'un comité de ligne où seraient associés représentants des usagers, élus, autorités organisatrices des mobilités. Une instance qui permettrait le partage des préoccupations de chacun pour une adéquation de la ligne des horlogers avec les besoins réels et potentiels de la population. ■

NUMÉROS D'URGENCE

- SAMU15
- POMPIERS18
- GENDARMERIE17
- URGENCE SANS ABRI.....115
- MEDECINS DE GARDE.....39 66
- URGENCES DENTAIRES39 66
(dimanches et jours fériés de 9h à 12h)

TAXIS

- TAXI JULIEN (VILLERS LE LAC)
Tél. 07 82 39 64 04
- AU-DOUBS TAXI (LES FINS)
Tél. 06 09 87 59 99
- AMBULANCES TAXIS VUILLEMIN
(GRAND'COMBE-CHÂTELEU)
Tél. 03 81 68 82 48

SERVICES

• COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU

2 Place de l'Hôtel de Ville

*Du lundi au vendredi de
8h30 à 12h et de 14h à 18h*

Tél. 03.81.68.56.56

www.cc-valdemorteau.fr

• ESPACE FRANCE SERVICES (CNI, PASSEPORTS, CPAM, CAF...)

4 place de la Halle

- Lundi, mardi, mercredi :

9h à 12h et 14h à 18h

- Jeudi : 10h à 12h et 14h à 18h

- Vendredi : 9h à 17h sans interruption

Tél. 03.81.68.56.96

Mail: franceservices@morteau.org

MAIRIES DU VAL DE MORTEAU

• MORTEAU (25500)

2, pl. de l'Hôtel de Ville,

Tél. 03 81 68 56 56

• VILLERS-LE-LAC (25130)

1, rue Pasteur,

Tél. 03 81 68 03 77

• LES FINS (25500)

Place du 8 mai,

Tél. 03 81 67 08 39

• MONTLEBON (25500)

1, place des Minimes,

Tél. 03 81 67 01 85

• GRAND'COMBE-CHÂTELEU (25570) 7, Rossigniers,

Tél. 03 81 68 80 21

• LES GRAS (25790)

2, place de la Libération,

Tél. 03 81 68 80 23

• LES COMBES (25500)

1, place de la Mairie,

Tél. 03 81 67 13 72

LE BÉLIEU (25500)

1, place Théodore Cuenot,

Tél. 03 81 67 25 23

DÉCHÈTERIE

Le Bas de la Chaux - 8 rue des Raichottes - 25500 LES FINS

Tél. Tél. 03.81.67.22.48

TRANSPORT À LA DEMANDE

Un service de transport à la demande est à la disposition des habitants du Val de Morteau auprès de « Taxi Julien » (voir coordonnées rubrique « Taxis »). Il fonctionne les mardis et jeudis, à l'intérieur du périmètre de la Communauté de Communes du Val de Morteau, et la course revient à 2 €. Les réservations se font au plus tard la veille avant 18h.

Agenda

Du 2^{ème} trimestre 2022

AVRIL

VENDREDI 1ER AVRIL À 20H

■ **Spectacle des Égarés : saynète intitulé "Ame-nésie", puis la pièce principale "Attrape-Rêves"**

20H30 - Théâtre de Morteau - Gratuit

DU 1ER AVRIL À MI-MAI

■ **Exposition des décors de la fête du livre jeunesse 2022**

Médiathèque Roland Bouhéret - Morteau

MERCREDI 6 AVRIL

■ **Conte musical pour enfants "À la recherche du bonheur"**

par la compagnie Scoubidoubs

À 10h et à 16h - Tarifs : 12 € - 8 €

Réservations sur billetterie.morteau.org
L'Escale, Morteau

■ **Matin câlin tout en histoires**

Entrée libre

Médiathèque Roland Bouhéret, Morteau

JEUDI 7 AVRIL

■ **Théâtre "Marie des poules"**

20h - Théâtre de Morteau

Tarifs : 20 € - 15 € - 10 € Réservations sur billetterie.morteau.org

DU 7 AU 30 AVRIL

■ **Exposition d'Eliane Monnin**

Entrée libre - Château Pertusier

Du lundi au vendredi de 14h à 18h

SAMEDI 9 AVRIL

■ **Chasse aux œufs de Pâques**

organisée par le comité des fêtes

Parc du Château Pertusier de 9h à 12h

■ **Séance de cinéma "Pingu"**

Cinéma Le Paris, Morteau à 16h

dès 3 ans - Tarif unique : 4 €

LUNDI 11 AVRIL

■ **Ciné senior**

Cinéma l'Atalante, Morteau à 14h30

MARDI 12 AVRIL

■ **Concert de PihPoh**

Tarif : 15 € - 10 €

Réservations sur billetterie.morteau.org
L'Escale, Morteau à 20h

DU 13 AU 15 AVRIL

■ **Festival de danse hip-hop : PETITE FLEUR**

Théâtre de Morteau le 13 avril à 20h

MERIDIO

Théâtre de Morteau le 14 avril à 20h

SUR LE FIL

Théâtre de Morteau le 15 avril à 20h



JEUDI 14 AVRIL

■ **Rénovation énergétique en copropriété :**

cadre juridique et financements, par la Maison de l'Habitat du Doubs

Salle du Temps Présent

Château Pertusier, Morteau à 17h30

LES 23, 24, 29, 30 AVRIL ET 1ER MAI

■ **Exposition Aquarel'Art, peintures aquarelles et huiles**

Salle du Temps Présent,

Morteau de 14h à 19h



VENDREDI 22 AVRIL

■ **Concert de Ana Popovic**

Réservations sur billetterie.morteau.org

L'Escale, Morteau à 20h - Tarifs : 30 € - 25 €

■ **Trail du Saut du Doubs organisé par le DSA**

Infos sur www.traildusautdudoubs.com
Villers-le-Lac

JEUDI 28 AVRIL

■ **Film "Le barrage du Châtelot, une entreprise, des hommes, un paysage" (Université ouverte)**

Cinéma Le Paris à 19h - Entrée libre

Priorité aux auditeurs de l'Université ouverte

SAMEDI 30 AVRIL

■ **Festival des jeunes de l'Amicale des Musiques du Haut-Doubs**

concerts des différents orchestres suivis d'un repas dansant le soir

Salle des fêtes Villers-le-Lac à partir de 14h

MAI

TOUS LES WEEK-ENDS DE MAI

■ **Fermes musée**

Grand'Combe-Châteleu - Entrée libre

JEUDI 5 MAI

■ **Spectacle de danse « Lunas »**

Théâtre de Morteau - Tarifs : 12 € - 10 €

Réservations sur billetterie.morteau.org





SAMEDI 14 MAI

- Concert de l'Echo du Vallon avec comme musique invitée l'harmonie de Fleury la Rivière

20h30 - Salle des fêtes de Grand'Combe-Châteleu

MERCREDI 18 MAI

- Séance de cinéma "Les ours gloutons"

dès 3 ans - Tarif unique : 4 €
16h - Cinéma Le Paris, Morteau

JEUDI 19 MAI

- Théâtre "Les femmes savantes"

20h - Théâtre de Morteau
Tarifs : 20 € - 15 € - 10 €
Réservations sur billetterie.morteau.org

JEUDI 19 ET 20 MAI

- Journées de l'Industrie du Val de Morteau

L'Escale - Morteau

SAMEDI 21 MAI

- Concert Galaad

Tarif 15 € - gratuit pour les moins de 12 ans.
Pas de réservation.
Fermes musée Grand'Combe-Châteleu

DIMANCHE 22 MAI

- Concert Trio, flûte avec Laure Franssen, hautbois avec Sandra Barbezat et clavecin avec Cristina Cassia.

17h - Chapelle des Bassots

JUIN

DU 1ER AU 30 JUIN

- Exposition "Le livre élu s'expose"

Médiathèque Roland Bouhéret, Morteau

MERCREDI 1ER JUIN

- Spectacle de magie pour enfant avec The Clumsy cartoon show

Tarif : 12 € et 8 €
Réservations sur billetterie.morteau.org
16h - Théâtre de Morteau

DU 1ER AU 26 JUIN

- Exposition "Les géoglyphes d'Ourma" par Nicolas Claudon

Entrée libre tous les jours de 14h à 18h
Château Pertusier, Morteau

SAMEDI 4 JUIN

- Portes ouvertes de la MFR des Fins

Maison familiale Les Fins

SAMEDI 11 JUIN

- Concert de l'harmonie municipale

20H30 - Théâtre de Morteau

LUNDI 13 JUIN

- Ciné senior

14H30 - Cinéma l'Atalante, Morteau

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 JUIN

- Spectacle du Hangar Espace Danse

Théâtre de Morteau

SAMEDI 7 MAI

- Salon des tout-petits

pour les parents et futurs parents organisé par le Relais Petite Enfance du Val de Morteau

de 14h à 18h à l'Escale

DU 7 AU 29 MAI

- Exposition sur la séparation des églises et de l'État dans le Haut-Doubs en 1906

par Jean-Michel Blanchot

Entrée libre tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h
Château Pertusier à Morteau

LUNDI 9 MAI

- Ciné senior

14h30 - Cinéma l'Atalante, Morteau

JEUDI 12 MAI

- Conférence : La laïcité d'hier à aujourd'hui

par Jean-Michel Blanchot
Conférence organisée dans le cadre de l'Université ouverte

20h - Cinéma Le Paris, Morteau
Priorité aux auditeurs de l'Université ouverte

SAMEDI 14 MAI

- Concert des deux orchestres de l'Harmonie Union et Progrès en commun avec la chorale La Pastourelle

20h - Salle des fêtes de Villers-le-Lac



Attention, cette liste n'est pas exhaustive et ne reprend que quelques-unes des manifestations qui ont lieu dans les huit communes de la CCVM. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie, sur les sites internet et les réseaux sociaux.

LA PAROLE À NOS COMMUNES

Les Fins

Le CEN & la commune des Fins oeuvrent de concert pour préserver le patrimoine naturel des pelouses sèches de la Raie

La préservation de ce site et des qualités floristiques et fauniques qu'il présente ne date pas d'hier. Dès l'instauration du POS (Plan d'Occupation des Sols) avant les années 80, en étant classé « site à protéger », il échappe à l'intégration dans les terres agricoles communales louées.

Les pelouses communales dites de la Raie situées lieux-dits « Le plan de la croix » et « au village » recèlent un patrimoine naturel à forte valeur patrimoniale. Situées au cœur du village, ces pelouses ont un rôle important à jouer dans le cadre de la préservation des espèces, de la sensibilisation et la pédagogie du grand public. Afin de pérenniser les actions mises en œuvre et de poursuivre la préservation et la mise en valeur



de son patrimoine naturel, la commune a souhaité engager un partenariat avec le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté créé en 1991) dans le but de préserver la biodiversité sur les pelouses de la Raie.

Les actions innovantes que propose le CEN tournent autour de cinq axes : accompagner, connaître, protéger, gérer, valoriser le site. Chaque année depuis la signature de la convention de gestion, les travaux consistent à l'entretien des secteurs non pâturés et à l'extension de quelques mètres du parc mobile de pâturage par des ânes. Les travaux sont effectués par les élèves de la MFR des Fins, encadrés par leurs enseignants.

Des inventaires « flore-faune » effec-

tués régulièrement servent de diagnostics et sont à la base du plan de gestion de ce site. Une sortie naturaliste destinée au Grand Public est programmée le samedi matin 13 juin 2022. Les conservateurs bénévoles du site, Cyrille et Serge vous proposeront de découvrir les trésors et l'histoire des « fameuses pelouses sèches de la Raie ». ■



Les Combes

Un spot de ski incontournable

Sous la houlette de son président Francis Marguet, l'association « Ski Les Combes » est encore à pied d'œuvre cette année. Les 25 bénévoles font du site de Les Combes un site incontournable pour les adeptes de l'or blanc.



On peut voir ces bénévoles tous les mercredis, les week-ends et les vacances scolaires à la location de skis, mais aussi sur les pistes pour remettre la neige en fin de saison permettant de prolonger le plaisir de nos hivers.

Chaque année, l'association se dote de nouveaux équipements et se lance dans de nouvelles activités ludiques et familiales. Ainsi, l'association dénombre plus de 260 paires de skis (classique et skating), une quarantaine de raquettes, et une demi-douzaine de luges pour les plus petits. Ces équipements pouvant être loués à la journée ou à la saison.



Outre la trentaine de kilomètres de pistes damées par Xavier Pichot, le site dispose de deux circuits pour faire de la randonnée en raquettes et d'une descente de luge pour les bambins.

Ce terrain de jeu est en liaison avec le site de Gilley et celui de Fournets-Luisans.

Dans les nouveautés de cette année, on note une piste ludique pour les petits afin de leur faire découvrir les joies de la glisse et une piste piétonne de plus d'un kilomètre pour les plus grands.

Au 1^{er} février 2022, on dénombrait plus de 25 jours d'ouverture de la location et une cinquantaine de jours de pistes ouvertes.

Sur ces journées, un public divers est venu sur le site : des sportifs chevronnés ou débutants des alentours mais aussi des familles du Val de Morteau, des communautés de communes voisines, de Besançon ou de Montbéliard. La preuve que le site de « Les Combes » est un site dynamique, familial et qu'il est bon de s'y retrouver.

Alors, on vous attend nombreuses et nombreux !! ■



Les Gras

Des travaux sur les réseaux

En cours d'année 2021, les travaux d'assainissement engagés par la CCVM ont continué sur la RD47, à l'entrée du village, dans les hameaux des Saules et du Dessus-de-la-Fin. La commune a profité de ces travaux pour refaire entièrement le réseau d'eau potable sur le secteur, ainsi que son alimentation depuis la station de pompage située aux Jean-Jacquots. Ces travaux ont également permis de faire des réservations pour l'enfouissement d'une partie des réseaux secs. Dans la continuité de ceux-ci, le Département va pouvoir lancer le projet de réfection du tapis routier prévu à horizon 2023.

Sur la RD 404, à la sortie du village direction La Suisse, des travaux ont également été entrepris pour améliorer la collecte des eaux pluviales qui, par ruissellement, occasionnaient des désordres chez les riverains. ■



Villers-le-Lac

Un programme de rénovation ambitieux pour le collège

La commune de Villers-le-Lac est partenaire du projet d'agrandissement du collège Jean-Claude Bouquet, site de Villers-le-Lac, piloté et financé par le conseil départemental, en s'occupant notamment d'une partie de la logistique.

Ce beau projet, attendu depuis de nombreuses années, est une réelle chance pour les collégiens de la commune. Ce collège apporte

une continuité ; de la maternelle (pour le plus grand nombre), jusqu'au collège, en passant par le primaire, nos enfants ont la possibilité d'évoluer dans des petites



structures, proches les unes des autres. Cet ensemble éducatif, s'il n'est pas proche de leur domicile, est largement desservi par les transports scolaires. Les travaux vont durer 30 mois, avec une restructuration qui sera fractionnée afin de gêner le moins possible la scolarité de nos collégiens.

À titre d'information, le préau couvert du « plateau » qui a été monté sera conservé après les travaux. Ces nouveaux locaux offriront un cadre de qualité aux enfants et un espace agréable pour les enseignants. ■



Morteau

Une maison pour héberger les nouveaux soignants

Pour renforcer son attractivité et lutter contre la désertification médicale, la commune de Morteau rénove un bâtiment de logements, 6 rue Bois Soleil, à proximité directe de l'hôpital.

Ainsi, l'hébergement des étudiants en médecine sera facilité et à bas coût pendant le temps du stage et l'hébergement des médecins remplaçants (ou spécialistes) sera assuré plus facilement en se garantissant d'une solution d'hébergement. La durée de l'accueil pourra être variable, à partir d'une nuitée pour le cas des médecins spécialistes, médecins de garde, et jusqu'à plusieurs mois pour le cas des stagiaires.

CONFIGURATION DU BÂTIMENT :

● **Bâtiment A** : maison commune avec 3 chambres individuelles avec sanitaires. Espaces et mobiliers communautaires : cuisine, salon, salle de détente, buanderie, espace extérieur, parking... Bâtiment d'environ 250 m²

● **Bâtiment B** : 2 studios d'environ 30 m² chacun



Les travaux permettront au bâtiment d'atteindre la performance énergétique BBC Réno.

La maison a vocation à être un lieu d'hébergement mais également un lieu de vie pour inciter médecins et futurs médecins à s'installer durablement. L'accent sera mis sur la découverte du territoire et sur la mise en réseaux des professionnels de santé. Pour les internes, un hébergement avec parties individuelles et parties communes pour favoriser les rencontres entre étudiants, la solidarité et le partage d'expériences. ■



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VAL DE MORTEAU

*Parce que la vie
c'est la communication
de proche en proche,
la CCVM est à vos côtés
dans le développement
du numérique !*

Rédaction : Services de la
CCVM et communes membres.

Crédit photos : Communes
membres et Jacques Vuillemez.

Conception / réalisation :
Publipresse - Morteau
03 81 67 90 80



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VAL DE MORTEAU

Communauté de Communes
du Val de Morteau :
Hôtel de ville
BP 53095 -
25503 MORTEAU Cedex
Tél.: 03 81 68 56 56
www.cc-valdemorteau.fr

